



BAREME DES COMMISSIONS

CHARGE DES VENDEURS OU AQUEREURS SUIVANT TYPE MANDATS

APPARTEMENTS/VILLAS

		<u>Mandat simple</u>	<u>Mandat exclusif</u>
<u>Jusqu'à</u>	45 000 Euros :	9.0 % Euros TTc	8.5 % Euros TTc
45 001 à	85 000 Euros :	8.5 % Euros TTc	8.0 % Euros TTc
85 001 à	150 000 Euros :	7.5 % Euros TTc	7.0 % Euros TTc
150 001 à	300 000 Euros :	6.5 % Euros TTc	6.0 % Euros TTc
300 001 à	500 000 Euros :	6.0 % Euros TTc	5.0 % Euros TTc
500 001 à	750 000 Euros :	5.5 % Euros TTc	4.5 % Euros TTc
<u>Plus de</u>	751 000 euros :	5.0 % Euros TTc	4.0 % Euros TTc

COMMERCES

<u>Jusqu'à</u>	90 000 Euros :	Coms 12.0 % Euros TTc
90 001 à	155 000 Euros :	Coms 11.0 % Euros TTc
<u>Plus de</u>	155 001 Euros :	Coms 10.0 % Euros TTc

BIENS SPECIAUX :

Tous Biens situés à plus de 50 kilomètres de GRENOBLE
Forfait à rajouter sur barème commissions ci-dessus : 1 500 € TTc



AVIS DE VALEUR

Avis de valeur client GRATUIT (si suivit d'une prise de mandat)
150 Euros Ht + Tva soit 180 € TTc (Acte de notoriété - Succession)

Le 1^e Janvier 2025

Le Gérant : Michel CARTIER

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - FINANCEMENT - ESTIMATION

- Affiliée à la Caisse de Garantie de l'Immobilier FNAIM, 89, rue La Boétie, 75008 Paris
- Carte professionnelle Transactions Immobilières n° 3801 2015 000 002 073 délivrée par la CCI de Grenoble
S.A.R.L au capital de 21 000 € - Siret 414 862 839 00027 - A.P.E. 741 J - N° intracommunautaire TVA FR 564 148 828 390 0027